

LOISIRS : BRICOLAGE, JARDINAGE

le plaisir de créer et de préserver

Pour certains, planter un clou, réparer un plancher ou peindre un mur font partie des activités récréatives que l'on se réserve pour les moments de temps libre. Pour les autres, le bricolage est au contraire une nécessité quotidienne permettant de s'assurer un toit et un intérieur convenables. Les premiers achètent leurs matériaux ; les seconds les récupèrent dans la rue ou en pleine nature. En matière de jardinage, le décalage est le même : biner, planter, arroser peuvent constituer un divertissement, mais aussi le moyen de subvenir aux besoins d'une famille. Dans les pays développés, les ateliers loisirs connaissent un véritable engouement et le jardinage devient une activité gratifiante et physique populaire. Pratiqués de façon artisanale, jardinage et bricolage demeurent néanmoins problématiques pour l'environnement : gaspillage, pollution de l'eau, surexploitation du bois, déchets difficiles à traiter. Depuis quelques années, produits écologiques, bonnes pratiques et matériaux naturels permettent aux amateurs de s'adonner à leur activité préférée en préservant la nature.

IMPACTS

Risques sanitaires

Les composés organiques volatils (COV) se dégagent de très nombreux produits contenant des solvants : peintures, vernis, colles... Ils émanent de certains matériaux de construction, de décoration ou de fabrication de mobilier. Ils servent également à nettoyer pinceaux et rouleaux. Bien que les produits qui les renferment exhalent une forte odeur, ils sont, quant à eux, souvent inodores. Leurs émanations toxiques agissent néanmoins pendant des mois, voire des années. Particulièrement dangereux pour la santé, ils sont à l'origine d'irritations, d'allergies, d'asthme, de troubles neurologiques et même de cancers, à l'instar de certains produits de jardinage.

www.air-interieur.org

Déforestation tropicale

Utilisés aussi bien pour les parquets et la construction que pour le mobilier, teck, acajou et palissandre se retrouvent de plus en plus fréquemment dans les rayons des magasins de bricolage. Ces essences tropicales bon marché font l'objet d'une exploitation abusive. Soumises à des logiques de production industrielle qui, souvent, ne respectent ni les richesses originelles, ni les législations forestières, leurs réserves s'amenuisent à un rythme inquiétant. Tous les ans, 14,2 millions d'hectares de forêts tropicales disparaissent - soit la surface de l'ensemble des forêts françaises -, privant de ressources vitales les populations autochtones et la faune locales.

www.fao.org/DOCREP/ARTICLE/WFC/XII/MS12A-F.htm

Pollution de l'eau

Les particuliers utilisent très fréquemment engrais, pesticides et herbicides pour leur potager et leur jardin. Par ruissellement ou par pénétration dans le sol, phosphates et nitrates, provenant de l'agriculture et des cultures domestiques, se retrouvent concentrés dans les cours d'eau et favorisent le phénomène d'eutrophisation. Ainsi, les algues prolifèrent et asphyxient le milieu, empêchant les autres espèces de s'oxygéner. www.cnrs.fr/cw/dossiers/doseau/decouv/ecosys/eutrophisat.html

Uniformisation des espèces

Les jardins particuliers des pays occidentaux sont souvent délimités par des haies. Malgré les multiples possibilités de composition, une dizaine d'espèces restent privilégiées, choisies pour se protéger du vent et du vis-à-vis comme pour leur facilité d'entretien et leur feuillage persistant. Uniformes, ces plantations dégradent parfois le sol et perturbent la faune indigène. Un manque de diversité qui se retrouve à l'intérieur du jardin, où un nombre restreint d'espèces de fleurs, d'arbres et d'arbustes est cultivé. Cette standardisation est le fait des architectes paysagers et des pépiniéristes, qui commercialisent trop peu d'espèces locales, au profit de plantes exotiques envahissantes ou mal adaptées au climat, à l'instar du gazon dans les régions chaudes et sèches.

<http://fr.wikipedia.org/wiki/jardinage>



→ 1/4

de la pollution des eaux de surface et des nappes souterraines provient du jardinage amateur

LES ENFANTS EXPOSÉS AUX PESTICIDES RISQUENT 6 FOIS PLUS DE CONTRACTER LA LEUCÉMIE

→ 50 %

de l'exploitation forestière tropicale est illégale

FRÉQUEMMENT ALLUMÉS POUR ÉLIMINER DÉCHETS VERTS, HERBES ET RÉSIDUS DE TAILLE IMPORTANTE, LES FEUX DE JARDIN CONTRIBUENT À LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE.



↓ Les importations de plantes exotiques peuvent perturber l'écosystème local en y introduisant des insectes envahisseurs.

PESTICIDES NUISIBLES

Élaborés à base de biocides pour obtenir un jardin impeccable, sans mauvaises herbes, parasites ni maladies, certains traitements éliminent des espèces non visées : oiseaux, hérissons, abeilles, coccinelles, papillons... En revanche, les insectes indésirables deviennent toujours plus résistants aux pesticides. www.ffpd.ca/hww2_f.asp?cid=4&id=230



↓ "Nocif", "corrosif", "irritant", "inflammable" sont les adjectifs qui caractérisent la plupart des produits de bricolage. quelques précautions d'usage permettent d'éviter les intoxications et les accidents, aussi bien pour les utilisateurs que pour les enfants.

BONNES PRATIQUES À ENCOURAGER

→ Les jardins familiaux

Ensembles de parcelles aménagés par des associations, des bailleurs sociaux ou des collectivités, les jardins familiaux ou partagés sont mis à la disposition des habitants au pied des immeubles ou en périphérie urbaine. Les cultures y sont essentiellement potagères. Reconnus aujourd'hui comme facteurs d'insertion par l'ensemble des acteurs de la politique de la ville, ces espaces sont proposés en priorité aux familles nombreuses ou aux plus démunis. Ils permettent de recréer une vie de quartier, de verdifier la ville, de retrouver une convivialité et d'atténuer les tensions sociales. www.jardins-familiaux.asso.fr



→ Le label FSC (Forest stewardship council)

Écologique par nature, le bois est un matériau essentiel pour la construction et l'aménagement intérieur des maisons. Il n'est cependant renouvelable qu'à partir du moment où son exploitation préserve la diversité biologique et la capacité de régénération des forêts dont il est issu. Pour éviter qu'elles ne soient pillées, le label FSC garantit une gestion économiquement viable des forêts, respectueuse de l'environnement comme des droits des populations locales. Au total, dans le monde, près de 40 millions d'hectares répartis dans une soixantaine de pays ont reçu ce label. L'ensemble des forêts publiques britanniques est ainsi certifié FSC. On retrouve ce label sur différents produits : meubles, papier, charbon de bois...

www.fsc.org *



→ Le recyclage dans les PED

En Afrique, comme dans l'ensemble des PED, l'ingéniosité du système de récupération des matériaux est sans limite. Une multitude d'objets décoratifs (petites voitures, mallettes, cendriers...) et d'éléments de mobilier (tables, tabourets, range-CD...) sont réalisés à partir de pièces métalliques issues de boîtes de conserve, de canettes ou de bombes aérosol. On trouve aussi des paillassons en sacs plastiques tressés, des fauteuils en tonneaux... Ces créations sont de plus en plus appréciées dans les pays du Nord. D'où le développement d'un véritable commerce de l'artisanat ethnique des produits recyclés. www.csaofr.ca_fr/ca_bouti/recup.htm



DU CÔTÉ DU PNUE

→ PNUE ET CONVENTION DE BÂLE

La Convention de Bâle a été adoptée en 1989 par la communauté internationale et ratifiée par 145 États membres des Nations Unies, ainsi que par l'Union européenne. Cet accord mondial a pour objectif d'apporter une réponse au problème de l'élimination des déchets dangereux. Il vise en particulier à réguler le transport de près de 4 millions de tonnes de déchets toxiques qui traversent les frontières nationales chaque année, parmi lesquels on trouve les pesticides. Le secrétariat de la Convention, assuré par le PNUE, travaille à la mise en pratique de celle-ci et des accords qui lui sont liés. Promotion de produits moins toxiques ou d'alternatives durables, soutien de projets d'élimination de stocks de pesticides et actions de sensibilisation comptent parmi ses principales actions.

www.basel.int *

QUELQUES LABELS

Écolabel européen



Créé en 1993 par les ministres de l'environnement des pays de l'Union européenne, le label écologique « la fleur » est attribué à des produits qui ne détériorent pas l'environnement durant leur cycle de vie, de l'extraction de la matière première à l'élimination des déchets. On le retrouve sur de nombreux biens de consommation des pays de la communauté européenne : papiers, textiles, détergents, peintures...

<http://planete.afnor.fr/v3/pdf/liste ecolabels.pdf>

http://europa.eu.int/comm/environment/ecolabel/pdf/infokit/diy_fr.pdf

Certains écolabels nationaux certifient les produits dont l'impact sur l'environnement durant le cycle de vie est moindre, pour une efficacité à l'usage au moins équivalente à celle de produits similaires. Exemples :

→ L'Ange bleu, établi en 1977 par le Ministère allemand fédéral et celui de l'environnement * : www.blauer-engel.de

→ L'écobabel français NF-Environnement, créé en 1991 et délivré par l'AFNOR : www.afnor.fr

→ L'Environmental Choice, lancé par le gouvernement néo-zélandais en 1990 * : www.enviro-choice.org.nz

→ Le Thai Green Label Scheme, développé en 1994 par l'Institut thaïlandais de l'environnement, en association avec le Ministère de l'industrie * : www.tei.or.th/bep/GL_home.htm

QUELQUES IDÉES DE MISE EN ŒUVRE

Pour le jardinage :

→ PRÉFÉRER LES TRAITEMENTS NATURELS AUX PRODUITS CHIMIQUES → PRODUIRE SON COMPOST SOI-MÊME (VOIR SITES) → ACHETER LES PRODUITS CHEZ UN DISTRIBUTEUR SPÉCIALISÉ SUSCEPTIBLE D'OFFRIR DES CONSEILS ADAPTÉS → PRIVILÉGIER LES PRODUITS LABELLISÉS COMPATIBLES AVEC LA CULTURE BIOLOGIQUE → BIEN LIRE LES ÉTIQUETTES ET RESPECTER LES INDICATIONS CONCERNANT LES JARDINS (DOSE D'APPLICATION PAR MÈTRE CARRÉ, CONSEILS D'UTILISATION...) → POUR UN ARROSAGE EFFICACE ET ÉCONOME, SURVEILLER LA MÉTÉO ET RÉCUPÉRER L'EAU DE PLUIE. EN ÉTÉ, ARROSER LA TERRE QUAND ELLE EST REFRROIDIE (JAMAIS AU SOLEIL) → CHOISIR DES ESSENCES LOCALES ET VARIÉES, POUR LE JARDIN COMME POUR LES HAIES → INSTALLER NICHOURS ET ABRIS DANS LES ARBRES

Pour le bricolage :

→ ACHETER DES PRODUITS LABELLISÉS NON NOCIFS POUR L'ENVIRONNEMENT → PRÉFÉRER LA PEINTURE À L'EAU → NE PAS JETER DANS L'ÉVIER LES RESTES DE PRODUITS : LES RAPPORTER À LA DÉCHETTERIE AVEC LES EMBALLAGES VIDES → ÉVITER LES MATIÈRES SYNTHÉTIQUES POUR LES MOQUETTES ET L'ISOLATION → PRÉFÉRER LES FIBRES NATURELLES : SISAL, COCO, CHANVRE... → VÉRIFIER LA PROVENANCE DU BOIS ET CHOISIR DES ESSENCES LOCALES → RECYCLER, RÉPARER → CHINER ET RÉNOVER DES MEUBLES ANCIENS

Pour les entreprises et les collectivités :

→ CONSACRER DES TERRAINS AUX JARDINS COLLECTIFS → CHOISIR SOIGNEUSEMENT LES PRODUITS ET VEILLER AUX QUANTITÉS UTILISÉES → PRIVILÉGIER DES ESSENCES LOCALES ET ADAPTÉES AU CLIMAT → INSTALLER UN SYSTÈME D'ARROSAGE EFFICACE

POUR EN SAVOIR PLUS

Éditeur et centre de ressources Terre Vivante : www.terrevivante.org

Conseils de jardinage bio : www.jardinage-bio.com

www.basic-info-4-organic-fertilizers.com/gardeningtips.html *

www.organicgarden.org.uk * www.cityfarmer.org *

Astuces de bricolage *Do-it-yourself* (faites-le vous-même) * :

www.diy.net.com

* Sites en anglais ou en allemand